



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51884>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **26-51884**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agglomération Roissy Pays de France

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la rénovation du parking silo de la gare d'Arnouville

Description : La présente consultation concerne un marché de maîtrise d'oeuvre prestations de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la rénovation du parking silo de la gare d'Arnouville. Le projet concerne la réhabilitation d'un parking silo en béton armé de six niveaux (RDC au R+5), situé à proximité immédiate de la gare Arnouville-Gonesse-Villiers-le-Bel. Ce bâtiment est stratégique pour la requalification urbaine du Pôle Gare et présente des interfaces complexes avec les infrastructures ferroviaires et les axes de circulation. Le bâtiment, vieillissant et peu valorisé, nécessite une transformation profonde pour répondre aux enjeux d'intermodalité, d'image urbaine et de sécurité. Le marché s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants : - Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (coordonnateur) - Société Groupe Ducher Le coordonnateur du groupement de commandes est la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Il a en charge la passation et la notification du marché. Le marché de maîtrise d'oeuvre prendra effet à compter de sa notification et prendra fin à compter de la fin de la période de garantie de parfait achèvement. Le planning prévisionnel est le suivant : - Phase conception : 8 mois, - Consultation des entreprises : 3 mois, - Phase travaux : 18 mois, - Garantie de parfait achèvement : 12 mois - La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre, incluant les éléments de mission réalisés pendant l'année de parfait achèvement et d'éventuelles missions complémentaires postérieures est estimée à 41 mois

Identifiant de la procédure : 8c202bef-73c2-4cf5-848b-1e3732cfc15f

Identifiant interne : 26014

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 580,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation a été abandonnée conformément à la décision signée le 23 mai 2026. Les pièces de la consultation sont disponibles à la demande, sous réserve des secrets industriels et commerciaux

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Prestations de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la rénovation du parking silo de la gare d'Arnouville

Description : La présente consultation concerne un marché de maîtrise d'oeuvre prestations de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la rénovation du parking silo de la gare d'Arnouville. Le projet concerne la réhabilitation d'un parking silo en béton armé de six niveaux (RDC au R+5), situé à proximité immédiate de la gare Arnouville-Gonesse-Villiers-le-Bel. Ce bâtiment est stratégique pour la requalification urbaine du Pôle Gare et présente des interfaces complexes avec les infrastructures ferroviaires et les axes de circulation. Le bâtiment, vieillissant et peu valorisé, nécessite une transformation profonde pour répondre aux enjeux d'intermodalité, d'image urbaine et de sécurité. Le marché s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants : - Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (coordonnateur) - Société Groupe Ducher Le coordonnateur du groupement de commandes est la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Il a en charge la passation et la notification du marché. Le marché de maîtrise d'oeuvre prendra effet à compter de sa notification et prendra fin à compter de la fin de la période de garantie de parfait achèvement. Le planning prévisionnel est le suivant : - Phase conception : 8 mois, - Consultation des entreprises : 3 mois, - Phase travaux : 18 mois, - Garantie de parfait achèvement : 12 mois - La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre, incluant les éléments de mission réalisés pendant l'année de parfait achèvement et d'éventuelles missions complémentaires postérieures est estimée à 41 mois

Identifiant interne : S-PF-1764118

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2026

Durée : 41 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Compétences de chaque membre du groupement et ses capacités techniques justifiées par les qualifications et/ou les Cv

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité et adéquation au projet des références sélectionnées et argumentées pour chacune des compétences

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Capacités économiques et financières appréciées au regard du Ca réalisé dans le domaine d'activité faisant l'objet du marché pour chaque compétence requise

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant

être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 23

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 23

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires enregistrés dans des pays de l'Espace économique européen autres que le pays de l'acheteur

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires enregistrés dans des pays situés en dehors de l'Espace économique européen

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 23

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 19278750-F243-767B-B43F56D850B13C11

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Agglomération Roissy Pays de France

Numéro d'enregistrement : 53867

Adresse postale : 6 Bis Avenue Charles De Gaulle

Ville : Roissy-En-France

Code postal : 95700

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : DOLL Pascal

Adresse électronique : servicemarches@roissypaysdefrance.fr

Téléphone : 0134290306

Adresse internet : <https://www.roissypaysdefrance.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.roissypaysdefrance.fr/marches-publics>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 1927879F-DBEF-1465-88430EE6DA2AFCF2

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 74ed16fe-0d03-4681-829a-807a6b4f3af0 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/05/2026 à 12:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2026